



# ASSEMBLÉE NATIONALE

## 9ème législature

Tchad

Question écrite n° 50463

### Texte de la question

M Bruno Bourg-Broc demande à M le ministre d'Etat, ministre des affaires étrangères, de le renseigner sur les nombreux va-et-vient de délégation libyennes qui arrivent par avions spéciaux dans la capitale tchadienne et de lui donner les raisons qui conduisent une quarantaine de Libyens à être installés en permanence à l'hôtel « La Tchadienne », à N'Djamena.

### Texte de la réponse

Reponse. - L'arrivée au pouvoir à N'Djamena, le 2 décembre 1990, du colonel Idriss Deby s'est traduite dans le domaine de la politique extérieure par une amélioration rapide des relations entre le Tchad et la Libye. Des accords de coopération économique et financière ont été conclus entre les deux pays. C'est vraisemblablement dans ce cadre que des délégations libyennes se rendent fréquemment à N'Djamena et qu'une trentaine de ressortissants libyens sont présents dans la capitale tchadienne.

### Données clés

**Auteur :** [M. Bourg-Broc Bruno](#)

**Circonscription :** - Rassemblement pour la République

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 50463

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** affaires étrangères

**Ministère attributaire :** affaires étrangères

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 25 novembre 1991, page 4730